



Net-Infos du 12 mars 2026

## **MUNICIPALES 2026**

### **3 jours avant les élections !**

Retrouvez de nombreuses informations sur la page dédiée du site de l'AMRF.

[Consulter le site de l'AMRF](#)

### **Prévenir oralement chaque électeur de la fin du panachage**

Le ministère de l'Intérieur vient de faire paraître les dernières consignes pour l'organisation matérielle et le déroulement des élections dans les communes de moins de 1000 habitants. A noter la consigne suivante : avant d'entrer dans l'isoloir, un membre du bureau doit dire oralement à chaque électeur : "Vous votez pour une liste que vous ne pouvez pas modifier ; toute modification rend le bulletin nul". Concernant l'organisation matérielle, il convient de retirer tous les stylos des isoloirs et afficher les documents fournis par la préfecture sur le nouveau mode de scrutin (voir ci-dessous).

[Consultez la circulaire](#)

### **Visuels à afficher dans vos bureaux de vote**

Le ministère de l'Intérieur met à votre disposition des visuels permettant de rappeler aux électeurs des communes de moins de 1000 habitants quelques règles de base. N'hésitez pas à les afficher dans vos mairies et/ou bureaux de vote.

[Flyer recto-verso électeurs moins de 1000 hab. \(source ministère de l'Intérieur\)](#)

[Affiche électeurs moins de 1000 hab. \(source ministère de l'Intérieur\)](#)

### **Lors du dépouillement**

Pour rappel, les bulletins nuls ne comptent pas dans le résultat du dépouillement. En revanche, pour les bulletins blancs (= enveloppe vide ou contenant un bulletin vierge), s'ils ne sont pas non plus pris en compte dans le résultat, ils doivent être décomptés séparément et annexés au procès-verbal d'élection.

### **A vos calculettes !**

Nous vous partageons cet outil d'aide au calcul de la répartition des sièges, simple d'utilisation, qui a été partagé par plusieurs préfectures, et qui transcrit les règles de répartition des sièges telles que prévues par le code électoral.

[Télécharger les outils](#)

### **Acheminement du procès-verbal : attention changement !**

Dorénavant et dans toute la France, le président du bureau de vote doit acheminer de lui-même le procès-verbal d'élection à sa sous-préfecture (ou en préfecture s'il relève de l'arrondissement chef-lieu de département), sans délai au cours de la soirée électorale.

[Circulaire du 12 janvier 2026 \(page 22\)](#)

### **Convocation du premier conseil municipal**

Attention, la première réunion du conseil municipal nouvellement élu, convoqué au moins 3 jours francs avant sa tenue, doit nécessairement se tenir au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant l'élection de tous les membres du conseil. Ainsi :

- S'il y a un seul tour, le premier conseil doit avoir lieu le 20, le 21 ou le 22 mars 2026 ;
- S'il y a deux tours, le premier conseil doit avoir lieu le 27, le 28 ou le 29 mars 2026 ;

### **Premier conseil municipal : comment ça marche ?**

Convocation, date et lieu, fonctionnement spécial, ordre du jour précis et procédures consécutives, l'organisation de la première séance du conseil municipal nouvellement élu est régi par un certain nombre de règles très spécifiques. L'AMRF a donc rédigé une note synthétique pour vous guider dans ces démarches, ainsi qu'un modèle d'ordre du jour de la première séance. Si vous avez la moindre question sur cette organisation, contactez

[charlie.fournier@amrf.fr](mailto:charlie.fournier@amrf.fr)

[Note synthétique](#)

[Modèle d'ordre du jour](#)

### **Election du maire et des adjoints : guide officiel de la DGCL**

La DGCL vient de faire paraître son guide officiel relatif à l'élection des exécutifs locaux des conseils municipaux et communautaires et au fonctionnement des organes délibérants. Ce guide détaille la période d'installation des conseils municipaux mais également tous les cas où une nouvelle élection est nécessaire durant toute la durée du prochain mandat

[Consultez le guide](#)

[Télécharger le modèle de procès-verbal officiel d'élection des maires et des adjoints](#)

### **Collecte de données relatives aux votes blancs et nuls**

Une chercheuse en science politique mène une étude sur le passage au scrutin de liste dans les communes de moins de 1 000 habitants. Dans ce cadre, elle vous sollicite pour avoir la transmission d'une copie de la page 3 du procès-verbal des élections municipales, qui mentionne notamment les votes blancs et les votes nuls, accompagnée du nom de la commune et du code postal par courriel à : [aurelia.troupele@umontpellier.fr](mailto:aurelia.troupele@umontpellier.fr)

## **INFRASTRUCTURES**

### **Nouveau critère de ruralité pour le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (Facé)**

Un nouveau critère de ruralité s'appliquera aux aides Facé, dispositif d'aides pour les réseaux électriques en milieu rural : il s'aligne désormais sur la densité de population INSEE, avec des actualisations par arrêtés préfectoraux à l'issue du renouvellement municipal 2026 et une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2027. Ce changement élargira le nombre de communes éligibles, ce qui appelle en contrepartie un ajustement de l'enveloppe financière du Facé.

[Consulter le décret](#)

## NUMÉRIQUE

### L'aide au raccordement au domaine privé ouverte à toutes les communes rurales

L'État élargit l'aide aux travaux de raccordement à la fibre optique réalisés sur les terrains privés afin de réduire le coût des travaux pour finaliser le raccordement d'un logement ou d'une entreprise lorsque la maison est éloignée de la voie publique, des travaux de terrassement ou de génie civil sont nécessaires ou si l'installation est coûteuse. Depuis le lundi 9 mars, le service de demande est ouvert à tous les particuliers (pour leur résidence principale) et les TPE disposant d'une attestation d'échec de raccordement délivrée par leur opérateur commercial.

[Lien pour déposer le dossier](#)

## ERRE

### Une nouvelle circulaire pour renforcer l'action de la justice face aux VIF

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Gérald Darmanin, a publié une nouvelle circulaire pour renforcer la mobilisation de la justice contre les violences intrafamiliales. Le texte demande aux juridictions d'améliorer la coordination avec les forces de sécurité, les associations, les professionnels de santé et les élus afin de mieux protéger les victimes, en particulier les enfants. Il insiste également sur la nécessité d'adapter l'organisation judiciaire pour apporter une réponse plus rapide et plus efficace face à ces violences.

[La circulaire](#)

[En savoir plus sur le programme ERRE de l'AMRF](#)

## JEUDI DE LA FORMATION

### Replay AMRF x La Banque Postale

Une loi de finances, enfin : quel impact sur les finances 2026 des communes rurales ? Un webinaire permettant de mieux appréhender l'impact sur votre commune et vous appuyer dans la préparation de votre budget.

[Le replay](#)

[La présentation](#)

[Note AMRF loi de Finances 2026](#)

## CULTURE

### Bibliothèques : une opération nationale à relayer dans vos territoires

Le Ministère de la Culture organise l'opération « Les bibliothèques comptent ! » du 23 au 29 mars 2026, invitant les bibliothèques et médiathèques à mesurer leur fréquentation. L'objectif est de mieux évaluer et valoriser l'impact social et culturel de ces équipements de proximité sur les territoires. Les élus peuvent relayer l'initiative auprès des bibliothèques de leur commune afin de participer à cette semaine nationale de comptage.

[Pour en savoir plus](#)

## INGENIERIE

### Obtenez et gérez une licence IV

Acquisition, location, mise à disposition, transfert, la mairie peut intervenir de plus multiples façons pour permettre au gérant d'un café ou d'un bar de bénéficier d'une licence IV. L'AMRF répond à toutes vos interrogations sur l'obtention, la gestion et la régulation de cette licence. Pour en savoir plus, contactez [charlie.fournier@amrf.fr](mailto:charlie.fournier@amrf.fr)

### Menez des actions de rénovation énergétique grâce aux CEE

Les certificats d'économie d'énergie vous permettent de valoriser et de financer vos opérations de rénovation énergétique de vos bâtiments. L'AMRF vous éclaire de manière plus approfondie sur le dispositif et les démarches à suivre pour le solliciter. Pour en savoir plus, contactez [charlie.fournier@amrf.fr](mailto:charlie.fournier@amrf.fr)

## TERRITOIRES

### Un nouvel atlas pour comprendre les réalités sociales locales

L'Atlas social de la France publie une nouvelle édition proposant des cartes et analyses pour mieux comprendre les dynamiques sociales à l'échelle des territoires. Ce travail, accessible en ligne, éclaire notamment les inégalités sociales, démographiques et territoriales à partir de données récentes. Une ressource utile pour les élus souhaitant mieux appréhender les réalités sociales de leur territoire.

[Pour en savoir plus](#)

[Lien vers l'Atlas](#)

## AMÉNAGEMENT

### Les dernières publications du Cerema

CeremaDoc, c'est l'outil pour accéder aux documents produits par le Cerema qui réalise études et publications dans ses domaines de compétences. Vous y retrouverez des synthèses thématiques, qui fournissent données, analyses et enseignements sur des sujets variés (ponts / mobilités / friches / foncier / érosion, etc.). Dernière publication en date sur l'aménagement des cours d'école pour faire face au changement climatique.

[Lien vers la plateforme CeremaDoc](#)

[Les synthèses de référence](#)

[Dossier spécial sur la loi Huwart](#)

### Aides-territoires : anticipez la transmission des comptes

À l'approche du renouvellement des équipes municipales et intercommunales, la plateforme Aides-territoires invite les collectivités à anticiper la transmission des dossiers. De nombreux comptes ayant été créés à titre individuel, ils peuvent devenir inaccessibles lors d'un départ. La fonctionnalité « inviter un collaborateur » permet de partager l'accès au compte et d'assurer la continuité dans le suivi des aides et des projets.

[En savoir plus](#)

## TRANSITION

### Terre de Liens interpelle les candidats aux municipales

Le mouvement Terre de Liens appelle les candidats à s'engager sur un modèle alimentaire durable favorisant les circuits courts, l'agriculture paysanne et l'accès à la terre pour les producteurs. Cette initiative vise à sensibiliser les futurs élus à l'enjeu "manger local et soutenir

l'agriculture de proximité" dans vos stratégies locales et renforcer la résilience alimentaire des territoires.

[Pour en savoir plus](#)

### **Tribune AMRF x LPO**

L'Association des maires ruraux de France et la Ligue pour la protection des oiseaux publient une tribune commune à l'approche des élections pour rappeler le rôle clé des communes dans l'aménagement et la gestion des espaces de proximité. Ils appellent à renforcer la place de la biodiversité dans les politiques locales afin de concilier qualité de vie, nature et développement local.

[Lire la tribune](#)

## **RURALITÉS**

### **Un appel à candidatures pour les jeunes talents en ruralité**

Le programme Design des Territoires lance un appel à candidatures pour de jeunes diplômés souhaitant travailler sur des projets concrets au service des territoires, notamment ruraux. Accueillis en immersion, ils collaborent avec les acteurs locaux pour répondre à des enjeux territoriaux. N'hésitez pas à sensibiliser les jeunes de vos territoires à s'engager dans un programme de formation dédié à la ruralité.

[Lien vers l'appel à candidatures](#)

### **Entre traditions et transformations : les nouvelles dynamiques des ruralités**

Dans son dernier numéro publié début mars, la revue « Constructif », éditée par la Fédération Française du Bâtiment, propose un dossier complet sur les ruralités. Les différentes contributions explorent les multiples visages des campagnes françaises, entre héritages historiques et réalités contemporaines. Un tour d'horizon scientifique complet qui interroge les définitions du rural, ses contrastes territoriaux et son poids démographique et analyse les mutations économiques, sociales et agricoles.

[Lire l'ouvrage](#)

[Accéder au sommaire interactif](#)

## **AGENDA**

### **Vos prochains jeudis de la formation**

Voici les temps d'échanges programmés de votre rendez-vous hebdomadaire de formation :

4 avril sur la sécurité cyber

[Découvrir l'ensemble des replays des jeudis de la formation](#)

### **16 mars à 14h - Webinaire « Catastrophes naturelles : comment l'Europe soutient les Collectivités »**

La Commission européenne en France, en partenariat avec l'ANCT, vous invite au webinaire « Catastrophes naturelles : comment l'Europe soutient les Collectivités » afin de décrypter les dispositifs européens mobilisables, en s'appuyant notamment sur le mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

[Pour vous inscrire](#)

### 19 mars à 12h – Webinaire “Collectivités territoriales et DSA : Quels leviers pour protéger les citoyens ?”

La représentation de la Commission européenne en France vous propose, pour son prochain midi de l'Europe, un focus sur “Collectivités territoriales et DSA”. Directement concernés par la protection des mineurs, les représentants des collectivités territoriales sont appelés à maîtriser cet outil afin de mieux accompagner leurs concitoyens.  
[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

### 26 mars à 15h – Webinaire “Appel à réseaux d'action URBACT”

Découvrez l'appel "Action networks" d'URBACT, ouvert du 17 mars au 17 juin, permettant aux collectivités de toute taille en Europe de développer des actions concrètes sur son territoire, en expérimentant des solutions issues de pratiques éprouvées.

[Vous inscrire au webinaire](#)

[En savoir plus sur l'appel à réseaux Urbact](#)

- [Net-Infos du 19 février](#)
- [Net-Infos 26 février](#)
- [Net-Infos du 5 mars](#)

---

**Net infos est une publication interne de l'AMRF à destination de ses adhérents.**

**Comité de rédaction :** Pierre-Marie Georges, Julie Schettino, Aurélien Aubry, Alice Grinand, Charlie Fournier, Stanislava Atanasova, Théo Céraline, Laura Gueytte, Françoise Schneider-Français.

**Directrice de la publication :** Hélène Brégier-Brochet - **Responsable :** Pierre-Marie Georges

Pour toute remarque ou renseignement : pierre-marie.georges@amrf.fr